



Brécey le 22 avril 2003.

Brécey Autrement - Association

16/05/2000 SP Avranches,

J.O 3/06/2000

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La première nomination au poste de Principal du Collège de Brécey pour succéder au Principal qui a tenu son Collège pendant trente ans et qui rest Maire, Président de la Communauté de Communes et Conseiller Général, ne pouvait qu'être éphémère. Nos courriers du 4 novembre 2001 et du 11 mars 2002 étaient sur ce point prémonitoires.

C'est bien ce qui s'est passé.

Cette première phase, a toutefois permis de créer les conditions permettant désormais de procéder à une nomination cette fois ci définitive et incontestée, d'un Principal indépendant des pouvoirs locaux.

En effet, la violence de la cabale organisée de juin 2002 à février 2003 a été à ce point extraordinaire qu'il n'est évidemment plus possible de la renouveler, à fortiori si les organisateurs fonctionnaires de l'Education Nationale, Principaux de Collèges et enseignants coupables sont comme il se doit, sanctionnés et si, comme nous le ferons dans notre bulletin de rentrée, les mécanismes et les auteurs de cette manipulation de grande envergure sont publiquement dénoncés.

Nous espérons sincèrement que le Collège de Brécey dès septembre 2003 pourra, enfin, être définitivement libéré du réseau "*clanique*" dans lequel l'ancien Principal, Maire, Conseiller Général.... l'avait résolument et méthodiquement compromis.

Avec nos sentiments de haute considération.

BA
Bocage Avenir
Yves Mancel